

CONDATO



La revue municipale de Condat sur Vézère



90^{ème} anniversaire de l'armistice – 11 NOVEMBRE 2008

Numéro 2 – Décembre 2008 -

EDITORIAL

En cette fin d'année 2008, vous retrouvez la 2^{ème} édition du Condato, bulletin municipal destiné à vous informer de la vie de notre commune.

Suite aux élections municipales de Mars dernier, la nouvelle équipe s'est mise au travail :
soit pour poursuivre les opérations préalablement engagées,
soit pour mettre différents chantiers à l'étude afin de déterminer les principaux investissements des années à venir.

Ainsi sur 2008, nous venons, d'une part, de terminer les travaux de la 3^{ème} tranche d'assainissement sur la vallée du Coly, et d'autre part, nous exécutons l'enfouissement des réseaux électriques basse tension, moyenne tension, et réseau téléphonique dans le quartier de l'église en direction de la Cafourche et du Chapial.

Pour 2009, nous allons réaliser un trottoir le long du RD 704 pour assurer une liaison piétonne entre le Bourg et la Béchade afin d'assurer la sécurité des piétons sur cette portion de chaussée. Dans un même temps, un certain nombre d'études sont lancées pour évaluer la nature des travaux et leurs chiffrages à engager sur différents points :

- étude globale sur la commune de l'évacuation des eaux pluviales rendue indispensable de part l'évolution de l'urbanisme,
- étude de l'assainissement rive droite de la Vézère,
- rénovation de la toiture et de l'intérieur de l'église,
- réaménagement du centre bourg,
- étude sur l'aménagement intérieur de la salle des Fêtes,
- Etude sur le réaménagement des locaux de la cantine scolaire.

Ces travaux seront mis en œuvre suivant les priorités et aussi en fonction des aides financières dont nous pourrions disposer des différentes collectivités.

Cette année 2008 se termine dans la morosité générale engendrée par la crise internationale qui vient fragiliser l'ensemble de l'économie.

Cette crise, dont nul ne maîtrise l'ampleur et la durée, affectera chacun d'entre nous mais aussi nos collectivités locales qui risquent d'être contraintes de réduire leurs investissements faute de subventions accordées par l'Etat, la Région ou le Département. Seule une gestion rigoureuse nous permettra de passer ce cap difficile.

Mais la vie communale, c'est aussi l'animation de notre commune et comme nous nous étions engagés à le faire, la nouvelle équipe municipale a impulsé un certain nombre d'animations qui, comme vous le verrez, ont obtenu un franc succès. Afin de coordonner tout cela, une nouvelle association a vu le jour et j'encourage tous les bénévoles attachés à la vie de cette commune à venir la rejoindre.

A l'heure où vous recevrez cette revue, le temps sera venu de vous souhaiter à vous et vos familles de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2009.

Marchés Nocturnes de juillet et d'août

Une façon bien sympathique d'occuper ses soirées d'été à Condat...

Les producteurs, commerçants et artisans ainsi que la commission Animations vous remercient de l'accueil que vous avez réservé cet été à l'organisation de ces deux marchés.



Rendez-vous l'année prochaine

11 novembre :

Pour fêter ce 90^{ème} anniversaire de l'armistice, la cérémonie commémorative du 11 novembre a été marquée cette année par la présence nombreuse des enfants des écoles qui ont chanté la Marseillaise et récité « des lettres de poilus » sous la direction de leur enseignante, mademoiselle MARTIN Erika.

Moment émouvant en cette année si particulière où tous les « poilus » nous ont quittés.



CENTENAIRE DE Madame GAUCHE

En cette année 2008, nous avons eu le plaisir d'honorer une centenaire en la personne de Madame GAUCHE Germaine, née le 06 Mai 1908.

A l'occasion de cet évènement, le Maire, accompagné de membres du Conseil Municipal et du Conseiller Général, est venu souhaiter un bon anniversaire et lui offrir quelques fleurs en présence de sa famille et amis réunis autour d'elle ce jour-là.

Souhaitons à Madame GAUCHE que sa vitalité et sa bonne santé actuelle lui permette encore de fêter de nombreux anniversaires.

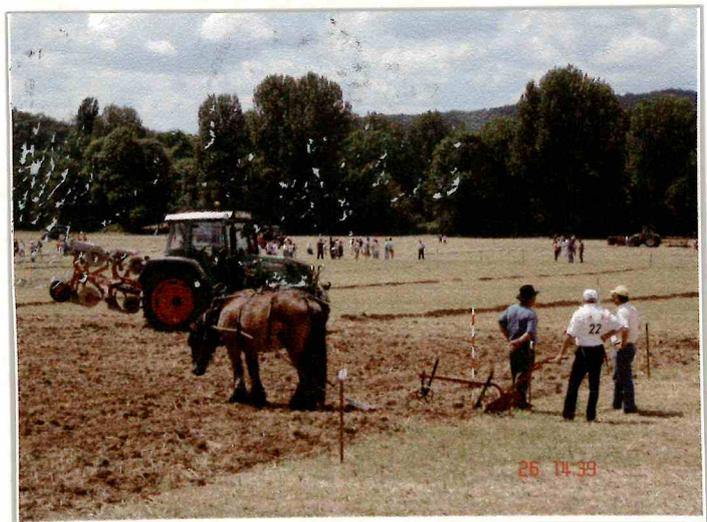


Fête de l'Agriculture

Le 26 Juillet 2008, la fête départementale de l'Agriculture organisée par les jeunes agriculteurs du Département s'est déroulée à CONDAT-SUR-VEZERE sur la propriété du GAEC de La Fleunie.

Cette sympathique manifestation est l'occasion pour ces jeunes agriculteurs de montrer leur dynamisme, d'affirmer le rôle essentiel que joue l'agriculture dans ce département mais aussi d'exprimer leur inquiétude quant au devenir de leur profession.

Plusieurs centaines de personnes, agriculteurs ou non, sont ainsi venues à Condat pour profiter des différentes animations proposées par ces jeunes agriculteurs. La Municipalité a soutenu cette manifestation et a doté de plusieurs coupes le concours de labour départemental qui s'est déroulé ce jour-là.



Informations diverses :

« Service national – Vous avez 16 ans ! Faites vous recenser auprès de votre mairie. Cet acte obligatoire vous ouvre des droits. »



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

LE RECENSEMENT OBLIGATOIRE A L'AGE DE 16 ANS

SGA

Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION
DU SERVICE NATIONAL

Centre du service
National de Bordeaux

Démarche civique obligatoire pour les filles et les garçons
à l'âge de 16 ans

Le RECENSEMENT s'inscrit dans un véritable
PARCOURS DE CITOYENNETE

<u>LE RECENSEMENT</u>	<u>QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ? OU ET QUAND ?</u>
<p>La loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national a suspendu l'appel sous les drapeaux pour les jeunes garçons nés après le 31 décembre 1978 et a créé un ensemble d'obligations s'adressant dorénavant à tous les français, garçons et filles.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Vous devez vous inscrire (ou vous faire inscrire par votre représentant légal) tout simplement à la mairie de votre domicile ou au consulat si vous résidez à l'étranger, dès votre 16^{ème} anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et, le cas échéant, de tout document justifiant de votre nationalité française.• Une attestation de recensement, valable jusqu'à votre 18^{ème} anniversaire, vous sera délivrée par la mairie. Vous devez la conserver.• Un livret d'information, vous sera également remis.
<p><u>POURQUOI ?</u></p> <p>Cette loi institue un véritable parcours de citoyenneté respectant les principes d'universalité et d'égalité puisqu'il s'adresse à tous les jeunes français, filles y compris.</p> <p>Ce parcours est constitué des trois rendez-vous suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• un enseignement à l'école des principes de défense,• le recensement à 16 ans,• la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.) effectuée avant 18 ans, pouvant être prolongée par :<ul style="list-style-type: none">• une préparation militaire,• un volontariat au service de la collectivité nationale,• un engagement dans la réserve militaire et le service de défense. <p>A l'heure actuelle, vous en êtes donc à l'étape du recensement.</p>	<p><u>LE RECENSEMENT VOUS PERMETTRA :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• De vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (BAC, BEP, permis de conduire...), l'attestation vous sera réclamée lors de ces inscriptions.• D'effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la défense (J.A.P.D.),• Si vous le souhaitez, de prolonger cette journée par un volontariat civil ou militaire au service de la défense du pays. <p>Les données administratives recueillies lors du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.</p>

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le :

Centre du service national de Bordeaux

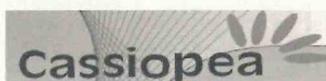
33, rue de Rigoulet

33000 BORDEAUX

Tél. : 05.57.85.12.44.

Internet : <http://www.defense.gouv.fr>

LA TELE ASSISTANCE : TASD 24



La télé assistance est un service de l'association créé depuis 1987 dont l'objectif est de favoriser le soutien à domicile des personnes âgées, handicapées ou convalescentes qui se retrouvent seules ou isolées.

Plus qu'une sécurité, il s'agit d'une véritable présence pour la personne seule, une tranquillité pour la famille et les proches.

Simplicité, efficacité et sécurité 24h/24

Par simple pression sur un médaillon, le contact est établi avec la centrale d'écoute basée à Périgueux. Une opératrice peut alors dialoguer avec la personne, sans utilisation du téléphone, et peut rapidement prévenir les proches, le médecin ou les secours selon la nature de l'appel.



Un accès aux aides financières

Une convention de délégation de Service Public avec le Conseil Général de Dordogne permet aux personnes bénéficiaires de PAPA* ou de la PCH* d'inclure la prise en charge de notre service de télé assistance dans leur plan d'aide.

Les coûts du service peuvent aussi être pris en charge par des caisses de retraite ou des mutuelles, TASD 24 vous renseigne et effectue les demandes auprès de ces organismes. De plus, un agrément n° N/040308/A/024/S/015 permet une réduction d'impôt à hauteur de 50% de la part restant à charge de l'adhérent.

La maintenance et le dépannage du matériel sont entièrement gratuits.

(*) APA : Aide Personnalisée à l'Autonomie

(*) PCH : Pension Compensatrice de Handicap

L'esprit associatif

Accueil, conseils, gentillesse sont les mots que nous renvoient le plus souvent les adhérents de TASD 24.

Vivre chez soi, c'est souvent faire l'expérience de la solitude. C'est pourquoi TASD 24 propose de rendre gratuitement des visites à domicile, aux personnes qui en expriment le besoin.

C'est un moment d'échange et de dialogue très apprécié.

TASD 24 est un service de CASSIOPEA
29 rue de Metz - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05.53.53.54.54 - fax : 05.53.35.21.06
Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Courriel : tele.assistance@cassiopea.fr

Site : <http://www.cassiopea.fr>



Dans un contexte environnemental en perpétuelle évolution et à la recherche de ressources en matières premières et en énergie, quelques grandes orientations sont à rappeler :

- ⇒ Réduction de la production de déchets en incitant encore plus au tri sélectif
- ⇒ Développement du recyclage
- ⇒ Préservation de l'environnement par la réduction des déchets enfouis ou incinérés.

Les objectifs de la nouvelle mandature du SIRTOM s'inscrivent dans une optimisation des coûts de traitement des ordures ménagères, une gestion accrue des tournées pour en réduire le coût et maîtriser les dépenses du syndicat, la facturation aux professionnels dans les déchèteries et une extension des services dans toutes les déchèteries.

A compter du mois d'octobre, **la déchèterie de Condat sur Vézère** a été équipée d'une benne pour recevoir **les D3E** (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).

Début 2009, **une nouvelle benne sera installée afin de récupérer les déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants, ...)**

La collecte de bâches plastiques, notamment celles utilisées en agriculture et servant à envelopper les bottes de foin, se fait au niveau de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne, et ne peut être acceptée par les déchèteries. En effet, chaque année, une collecte gratuite est organisée par celle-ci. Sur simple appel téléphonique, vous obtiendrez tous les renseignements nécessaires concernant les modalités d'enlèvement.



Une opération composteur individuel va être mise en place début 2009 et s'adresse à tous les particuliers résidants sur le territoire du Sirtom.

Ces composteurs individuels en plastique recyclable, d'une capacité variant de 400 à 600L seront disponibles à la MAIRIE.

Ce matériel se compose de plusieurs éléments, à savoir :

- Un composteur
- Un mélangeur
- Un bio-seau pour transporter les déchets de cuisine
- Et un guide du compostage

Vous pouvez dès à présent en faire la demande auprès de la mairie. Une participation de 30 E maximum vous sera demandée.

Dès réception du matériel, vous serez informé des modalités de règlement et un agent du tri vous informera sur le fonctionnement de celui-ci et vous donnera quelques conseils pour pallier à d'éventuelles difficultés.

Rappel sur les horaires d'ouverture de la déchèterie

Du lundi au vendredi : de 9H à 12H et de 14H à 18H
Fermée le mardi après-midi



École de Bondat-sur-Vézère



Suite aux départs de Mesdames LAVAUD et CAMINADE, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mesdemoiselles RECES et MARTIN.

La répartition des enseignants par classe est donc la suivante :

Monsieur MICHEL	TPS – PS – MS – Maternelle	21 élèves
Madame DELAGE	GS – CP	23 élèves
Melle RECES	CE 1 – CE 2	22 élèves
Melle MARTIN	CM 1 – CM 2	27 élèves

Pour cette année scolaire 2008 – 2009, les enseignants et la Municipalité procèdent à la mise en place d'un volet du projet d'école : « le développement des techniques d'information et de communication », avec l'installation de 12 ordinateurs groupés en réseau et la restructuration de la bibliothèque de l'école

L'AMICALE LAIQUE

L'Assemblée Générale s'est tenue le Vendredi 12 Septembre 2008 à 20 heures 30 à la Salle des Fêtes.

Composition du nouveau bureau :

Président : DIRONDE Denis
Vice-Président : JOFFRE Delphine
Trésorier : REGNIER Christèle
Secrétaire : TOCHEPORT Astrid
Secrétaire adjoint : VIGNERON Virginie

Planning des différentes sections :

Chorale : le Jeudi de 18 heures à 20 heures ou de 20 heures à 22 heures
contact : DUPRE René : 05.53.50.25.98

Théâtre enfants : le mardi de 17 heures à 18 heures
contact : BIAU Karine : 08.75.24.27.15

Danse enfants et adolescents : le Vendredi ou Samedi (selon les tranches d'âge)
contact : JOFFRE Delphine : 05.53.50.33.24

Par ailleurs, une personne passionnée de Broderie se propose de vous accueillir dans son atelier pour partager avec vous sa passion :

Lundi et Vendredi pour adultes
Mercredi pour les enfants à partir de 6 ans (horaires à définir)
contact : MENDES Annette : 05.53.51.88.70

Toute l'équipe de l'Amicale Laïque vous souhaite une excellente année 2009.

PRIME AU FIOUL

Période du 1^{er} Juillet 2008 au 31 Mars 2009

Vous n'êtes pas imposable. Vous chauffez votre résidence au fioul.

Vous pouvez bénéficier d'une aide de 200 € sur présentation de votre facture. Le formulaire de demande d'aide est disponible en Mairie.

VIVRE A CONDAT

N° de téléphone utile :

Mairie :	 : 05.53.51.26.61  : 05.53.51.64.70
Pompiers :	 : 18
Samu :	 : 15
Police :	 : 17
Véolia Eau :	 : 0811 902 903
EDF Dépannage :	 : 0810 333 087
GDF Dépannage :	 : 0810 433 064
France Télécom :	 : 1015
Centre anti-poisons :	 : 05.56.96.40.80
Drogue info-service :	 : 0800 231 313
Sida info-service :	 : 0800 840 800
CPAM de PERIGUEUX :	 : 05.53.35.60.00
CPAM de TERRASSON Avenue Charles de Gaulle :	 : 05.53.51.73.35 de 8 h 30 à 12 h 30
CAF :	 : 0820 252 410
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Place Yvon Delbos - TERRASSON	 : 05.53.50.19.40
Centre Médico Social (Assistantes Sociales) Château Jeanne d'Arc – 15, place Foirail TERRASSON	 : 05.53.50.02.15

Société Communale de Chasse

Le nombre d'adhérents est resté stable au cours de la saison écoulée (Juillet 2007 à Juin 2008), soit 69 chasseurs dont 35 de grand gibier.

En ce début de saison 2008/2009, nous enregistrons une augmentation d'environ 10 % du nombre d'adhésions, dont celle d'un jeune homme et d'une chasserresse ayant réussi les épreuves du permis de chasser. La chasse n'est pas un sport-loisir réservé aux hommes. A quand la parité hommes – femmes parmi nos nemrods?

Grâce à la subvention municipale et aux cotisations des adhérents à notre société (30 euros pour les propriétaires ou résidants à CONDAT-SUR-VEZERE et 50 euros pour les autres), dix couples de perdreaux reproducteurs ont été mis en place en Mars 2008. Cent perdreaux de tir ont été lâchés au cours de deux dimanches d'Octobre 2007 et 300 faisans (30 tous les quinze jours) de Septembre 2007 à fin Janvier 2008.

Le plan de chasse gros gibier (chevreuils, sangliers, cerf) a été respecté sauf pour l'espèce cerf. Le prélèvement de la biche n'a pas pu être réalisé.

Nos cinq manifestations (poule au gibier, repas des chasseurs, soirée entrecôtes, feu de la Saint-Jean avec manège gratuit (photo), sangliers rôtis à la broche) ont connu un très grand succès. Nos concitoyens y participent, chaque année, de plus en plus nombreux et apprécient cette chaleureuse convivialité.



Grâce à tous les bénévoles, heureusement nombreux, nous proposerons en 2009 :

- poule au gibier : Samedi 31 Janvier 2009 à 20 heures 30
- Repas des chasseurs : Dimanche 08 Mars 2009 à midi,
- Grillades et feu de la Saint-Jean : Samedi 27 Juin 2009 à partir de 19 heures,
- Sangliers rôtis à la broche : Dimanche 02 Août 2009 à midi.

Toutes nos manifestations (sauf la poule au gibier) sont agrémentées d'une animation musicale permettant la pratique de danses diverses et variées.

En tant que chasseurs responsables, nous sommes conscients de partager la nature avec tous les autres usagers et avons l'obligation et le plaisir d'entretenir des relations de courtoisie et de sympathie réciproque.

En cette période de Noël et du jour de l'An, nous souhaitons, à toutes et à tous, de joyeuses fêtes et une très bonne et heureuse année 2009.

Le bureau élu à l'assemblée générale du 29 Août 2008 :

- * Président : Marcel DELPEYROUX : 05.53.51.58.45/06.87.22.23.47
email : marceldelpeyroux@orange.fr
- * Vice-président : Jean-Claude JOFFRE
- * Secrétaire : Jean-Marie GAY
- * Secrétaire-adjoint : Raymond REGNIER
- * Trésorier : Michel REGNIER
- * Trésorier-adjoint : Serge SAUTONIE
- * Membres : Jean-Pierre LEONARD, Jean-Jacques MAURY, Marcel VIVIER



CONDAT ANIMATIONS

Une nouvelle association vient de se créer à Condat : **Condat Animations**.

Son but est de promouvoir le rayonnement de la commune par l'organisation ou la participation aux différentes animations, qu'elles soient sportives ou culturelles, tant sur le territoire de la commune qu'à l'extérieur.

Deux sections viennent d'ailleurs de se mettre en place.

La première est la marche nordique. – Cf l'article spécifique -

La seconde, le cercle de l'amitié géré par Sylvie GUERRA-MARTINS.

D'autres projets sont en cours, ou, à l'étude, à savoir la réalisation d'une plaquette – voir un livret – sur l'histoire de la Commanderie et des Hospitaliers, pris en charge par Mme RAVIDAT.

Le suivant serait de conter l'histoire de notre commune au travers de cartes postales, de vieilles photos...

Toute personne intéressée par ces projets peut contacter un membre du bureau afin de les concrétiser.

En outre, nous restons ouvert à toutes les bonnes volontés mais aussi à toutes vos idées.
C'est ensemble que nous devons travailler.

Vous pouvez nous contacter :

⇒ soit par courrier :

Condat Animations

Mairie de Condat sur Vézère

⇒ soit par courrier électronique :

condat.animations@orange.fr

Dès à présent, tous les membres vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année 2008

Bureau :

Présidente : Mme Sylvia LEMOULT

Trésorier : M. Bruno BRICHE

Secrétaire : Mme Christine BURON

RANDONNEES PEDESTRES RANDONNEES PEDESTRES



Près de 70 personnes se sont retrouvées en ces dimanches 29 juin 2008 et 5 octobre pour le départ des premières randonnées pédestres de Condat sur Vézère.

Particulièrement pittoresque, les parcours de 9 et 15 kilomètres permirent à nos marcheurs de découvrir des trésors cachés de notre village.



Avec une particularité toute à fait intéressante, une initiation à la marche nordique. Devant ce succès, un club est en train de se créer sur Condat sur Vézère.

Qu'est-ce qu'est la Marche Nordique ?

«La marche nordique consiste à marcher avec des bâtons, en imitant le pas alternatif du ski de fond » Résultat, on acquiert une plus grande aisance lors des déplacements et une fatigue moindre car la partie supérieure du corps travaille également.

Une alliance de la gymnastique avec la marche, tout en osmose avec la nature.

Comme la technicité est relativement simple, le plaisir de la pratique est présent dès le début, sans phase d'apprentissage fastidieux.

Été comme hiver, quelle que soit la nature du chemin emprunté, le NORDIC WALKING est un sport accessible à tous, alliant aventure pédestre et optimisation de la condition physique.

En avant pour la marche nordique !

La marche nordique

- **tonifie tout le corps en douceur**
- **ménage le dos et les articulations des genoux et des hanches**
- **réduit les tensions musculaires au niveau de la nuque et des épaules**
- **facilite la perte de poids**
- permet un effort soutenu avec une sensation de facilité
- procure de l'assurance, spécialement sur des terrains glissants
- se pratique en plein air par tous les temps
- peut être pratiquée par toutes et tous ; Destinée à toutes les tranches d'âge. Du débutant au sportif de haut niveau. En passant par les personnes qui veulent se rééduquer après une blessure.
- améliore la condition physique

Prochain rendez-vous : ce **DIMANCHE MATIN 21 DECEMBRE 2008
encadrée par un moniteur à Condat Sur Vézère**

Alors, n'hésitez plus venez nous rejoindre !



Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Condat Animations

Association loi 1901 N°02927 déclarée le 28 juin 1971

Section Marche Nordique

Mairie

24570 CONDAT SUR VEZERE

Isabelle SEGUY au 06.75.69.38.71
Stéphane ROUDIER au 06.84.28.58.74
condat.animations@orange.fr



A l'entame de sa 11^{ème} saison, le CONDAT FC se porte bien.

Nous dénombrons plus de 160 licenciés dont la moitié sont des jeunes de 6 à 18 ans pour qui nous nous efforçons de faire vivre et de développer au mieux notre école de foot. Ainsi, cette saison, la création d'une équipe en « -18 ans » a vu le jour. De ce fait, pour le première fois, notre association est représentée dans toutes les catégories, de débutants à -18 ans, ce qui n'est pas si courant pour un club rural comme le nôtre.

L'implication des dirigeants, éducateurs, accompagnateurs est remarquable et il est évident que sans leur engagement, leur dévouement, leur disponibilité et l'envie de promouvoir notre sport, il serait impossible de maintenir une telle activité les mercredis et les week-ends.

En termes de résultats sportifs, ce début de saison est satisfaisant.

Les poussins et benjamins se comportent très bien dans leur championnat respectif et sont toujours en course en coupe de Dordogne.

Chez les jeunes disputant le championnat à 11 (catégories 13 ans, 15 ans et 18 ans), les phases de brassage qui se terminent ont vu les 13 ans A et les 15 ans survoler leurs adversaires (avec une moyenne de 9 buts par match en 8 rencontres pour les 13 ans !!) ce qui laisse entrevoir de belles choses pour le championnat par niveau qui débute en janvier ,même si les prochains adversaires seront probablement plus coriaces.

Quant aux seniors, les 2 équipes engagées connaissent des fortunes diverses.

L'équipe A, qui n'a pu éviter la relégation la saison dernière, débute la compétition correctement et a tous les moyens pour disputer les premiers rôles dans sa poule.

L'équipe B, qui évolue cette année en division supérieure, connaît un départ difficile dans son championnat et devra faire preuve de beaucoup de solidarité pour remonter au classement et maintenir le niveau acquis la saison dernière.

Côté animation, le 1^{er} loto organisé par le club en octobre a connu un vif succès et nous espérons que le prochain, prévu courant avril, sera aussi fréquenté.

La sortie annuelle tant attendue par tous les jeunes se déroulera le 04 avril 2009 afin d'assister au match Bordeaux/Nancy.

La saison se clôturera mi-juin avec notre traditionnel challenge du Périgord qui a réuni plus de 400 enfants en un week-end la saison dernière.

Faire fonctionner une association demande beaucoup de bonne volonté mais sans le soutien de la municipalité et l'aide des commerçants, artisans, PME, il serait difficile d'assurer la continuité du club.

L'ensemble des dirigeants et des joueurs tient donc à les remercier chaleureusement et en cette période de fin d'année, nous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 2009.

B. HENRY



Groupe débutants : poussins et benjamins

Composition du bureau

Président :	Bruno HENRY
Vice-président :	Roger MESKINE
Secrétaire :	Cyrille PERSONNE
Trésorier :	Michel STOCCO – Anaick BROUT
Responsables seniors :	Daniel PEYROT - William PEYDECASTAING – Stéphane ROUS- SARIE – William PEDENON
Responsable école de foot :	Jean-Pierre ROUHAUD
Responsables -18 ans :	Roger MESKINE – Vincent LESTANDI
Responsables -15 ans :	Thomas COMBESCOT - Laurent TAILLADE
Responsables -13 ans :	Michel STOCCO – Fred BAUDRY
Responsables benjamins :	Tahar MESSAOUDI - Jean-Jacques PICART – Manuel Da COSTA
Responsables poussins :	Sébastien MOUNEIX - Sébastien BIGRE
Responsables débutants :	Jean-Pierre ROUHAUD - Xavier BAGNAUD
Dirigeants :	Isabelle MOUMANEIX - Sylvie LESTANDI - Jacques MAYAU- DON - Alain BRUN - Christophe SEMPRESZ - Jean-Paul SARLAT - Jean-Louis BREUIL – Jean-Jacques RICHARD – Jean-Pierre RO- MERO



L'amicale des pêcheurs de Condat compte, en 2008, 226 adhérents répartis ainsi : 168 hommes, 4 femmes, 28 entre 12 et 18 ans, et 26 de moins de 12 ans.

A organisé : - un concours de pêche à la truite avec 119 pêcheurs
- un concours au brochet sur le Coly avec 14 pêcheurs
- un enduro carpe d'une durée de 45 heures sur la Vézère avec 32 pêcheurs

A aleviné : - dans le Coly 250 kg de truites fario et 2000 truitelles fario de 5 cm
- dans l'étang, 170 kg de truites AEC

A entretenu et aménagé :

- 18 postes de pêche sur la Vézère entre Condat et Aubas
- 2000 m de berges sur le Coly chez MRS REGNIER, DUPUY, PAKER, JARDON et MANDRAL

A envoyé un courrier à Mr BORLOO Jean-Louis, ministre de l'écologie, concernant l'état lamentable du Coly (écoulement, encombrants et alimentation d'eau potable)



Le 19 décembre à 20h00 à la salle des fêtes aura lieu l'**Assemblée Générale** avec l'élection d'un nouveau bureau mise en place pour cinq ans. La présence de tous les pêcheurs de Condat est souhaitable pour ce moment important de la vie de l'amicale. L'AG est ouverte à tout le monde, pêcheurs ou non pêcheurs, propriétaires ou non...



Depuis 2003, le bureau de l'Amicale se compose d'un Président BARRY Régis, Trésorier MANDRAL Eric, secrétaire GENESTE Jacques, Vice Président BONIS Michel et garde de pêche AMBLARD Claude puis COUBERT Michel ; de 71 membres elle est passée à 226 en 2008.

Elle a aleviné dans le Coly 1 570kg de truites fario, 29 000 truitelles fario de 1 cm, 9 300 truitelles fario de 5 cm, 90 kg de truitelles fario de 12 cm, et a fait naître 6 000 œufs de truites fario.

Dans la Vézère, 300 kg de gardons, 130 kg de carpes, 20 kg de sandres, 350 perches, 700 truitelles fario de 5 cm et 1 875 brochetons.

Dans l'étang, 830 kg de truites AEC, 59 kg de carpes, 210 kg de saumons de fontaine, 600kg de gardons, 160 kg de tanches.

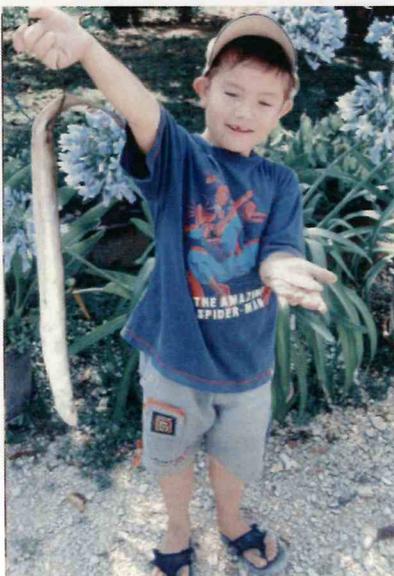
Nous avons aménagé à la fontaine de la Mâchonie une mise à l'eau pour bateau, nettoyé sur le Coly 4 fois 2 000 mètres de berges et sorti 18 bennes d'encombrants du lit et sur la Vézère 5 années de suite 18 postes de pêche entre Condat et le port d'Aubas.

Nous avons organisé 6 concours de pêche à la truite à l'étang et au brochet sur le Coly, 5 enduro carpe sur la Vézère et 2 pêches électriques de sauvegarde sur le Coly – 2003/2005-

L'Amicale a acheté l'étang de la plaine et une parcelle attenante – Une demande pour la création d'un étang de repeuplement a été faite à la DDA –

Elle a alerté sur l'état lamentable du Coly (écoulement, encombrants, ...) Monsieur le Ministre de l'Ecologie, Messieurs le Préfet de la Dordogne, le Sous-Préfet de Sarlat, le député de Sarlat, le Conseiller Général du Terrassonnais, les 14 maires de la Communauté de Communes du Terrassonnais, le Directeur d'EPIDOR, la direction de l'eau et de biodiversité et plusieurs propriétaires.

AFFAIRE A SUIVRE : Qui veut sauver le Coly ?



L'Amicale des pêcheurs et
Bonne pêche pour 2009 et bienvenue au nouveau bureau.



Crayons, Pinceaux et Compagnie



Crayons, Pinceaux et Compagnies vous propose un atelier de Dessin, Peinture et Arts plastiques ouvert à tous.

La pratique professionnelle de Christine BURON repose sur une double formation psycho-sociale et artistique.

Elle accompagne chaque personne dans le respect de ses besoins et de ses goûts :

- en initiation toutes techniques
- en approfondissement
- en création picturale en toute liberté.

L'atelier, situé à côté de l'église, peut accueillir des petits groupes – jusqu'à cinq personnes –

Ses horaires sont modulables et plusieurs tarifs sont proposés, y compris à la séance.

De ce fait, n'hésitez plus, venez pousser la porte de ce lieu magique situé place de l'église à Condat sur Vézère.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter

Madame BURON AU 06.80.40.16.25

Ou bien la rencontrer directement à l'atelier :

Les mardis et mercredis de 9 h 00 à 12 h 00

Jeudis 18 h 30 – 21 h 30

Sur rendez-vous

